

Peut-on faire l'onction d'huile sur des objets ?



Question d'un Internaute : «Selon [Exode 30.25-30](#), je me pose des questions sur la nécessité ou non, les bienfaits ou non d'oindre d'huile les objets aujourd'hui comme au temps de la construction du Tabernacle. Je pense particulièrement à l'onction d'huile d'une nouvelle maison, d'un nouveau logement avant d'y emménager par exemple. Nous le faisons pour les hommes alors pourquoi pas pour les objets?»

Il faut bien faire la différence de nature entre l'Ancienne et la Nouvelle Alliance. Sous l'Ancienne Alliance, c'était le règne de la **Loi**, c'est-à-dire du «**faire**»:

«Jésus lui dit: Qu'est-il écrit dans la loi? Qu'y lis-tu? [...] **fais cela**, et tu vivras.» ([Luc 10.26-28](#))

Toutes les cérémonies et pratiques de l'Ancien Testament n'étaient qu'une préfiguration du royaume à venir:

«Que personne donc ne vous juge au sujet du manger ou du boire, ou au sujet d'une fête, d'une nouvelle lune, ou des sabbats : **c'était l'ombre des choses à venir, mais le corps est en Christ.**» ([Colossiens 2.16-17](#))

Sous la Nouvelle Alliance, c'est le règne de la **Grâce**, c'est-à-dire de l'«**être**» et non du «**faire**». Se soumettre à nouveau aux pratiques de l'Ancienne Alliance, c'est quitter le **corps** pour retourner vers l'**ombre**, et cela nous mène droit à l'idolâtrie et à la superstition.

L'onction d'huile en vue de la guérison des malades est l'un des symboles que le Nouveau Testament nous a laissés, nous rappelant que Dieu, par le Saint-Esprit, agit dans les êtres humains que nous sommes, et non dans des objets inanimés. Les oindre d'huile n'a donc aucun sens.

Je sais toutefois que de nombreux chrétiens, dans les pays anglo-saxons et scandinaves, oignent des mouchoirs en vue de guérir les malades, s'appuyant sur l'expérience de Paul:

«Dieu faisait des miracles extraordinaires par les mains de Paul, au point qu'on appliquait sur les malades des linges ou des mouchoirs qui avaient touché son corps, et les maladies les quittaient, et les esprits malins sortaient.» ([Actes 19.11-12](#))

Pour ma part, je pense que cette manifestation de puissance particulière a été un phénomène ponctuel, et ne présente pas une valeur normative, car cette pratique n'est mentionnée nulle part ailleurs dans le Nouveau Testament.

Jean-Claude Guillaume [S'ABONNER](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



46 PARTAGES